Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/3355

13.6.2025

# Avis à l'attention de la personne physique et de l'entité faisant l'objet des mesures restrictives prévues dans la décision (PESC) 2024/254 du Conseil, modifiée par la décision (PESC) 2025/1199 du Conseil, et dans le règlement (UE) 2024/287 du Conseil, mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/1198 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala

(C/2025/3355)

Les informations figurant ci-après sont portées à l'attention de la personne et de l'entité visées à l'annexe de la décision (PESC) 2024/254 du Conseil [1], modifiée par la décision (PESC) 2025/1199 du Conseil [2], et à l'annexe I du règlement (UE) 2024/287 du Conseil [3], mis en œuvre par le règlement d'exécution (UE) 2025/1198 du Conseil [4] concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Guatemala.

L'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) 2024/287 requiert que les personnes, entités ou organismes inscrites sur la liste déclarent, dans un délai de six semaines à compter de la date d'inscription sur la liste figurant à l'annexe I, les fonds ou ressources économiques relevant de la juridiction d'un État membre et qui leur appartiennent ou qu'ils possèdent, détiennent ou contrôlent, à l'autorité compétente de l'État membre dans lequel se trouvent ces fonds ou ressources économiques. Ils doivent coopérer avec l'autorité nationale compétente aux fins de toute vérification de cette information. Le non-respect de ces obligations sera considéré comme un contournement des mesures de gel des fonds et des ressources économiques.

Les informations à communiquer doivent être envoyées à l'autorité compétente de l'État membre concerné, par l'intermédiaire de son site internet indiqué à l'annexe II du règlement (UE) 2024/287 [5].

[1] JO L, 2024/254, 15.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2024/254/oj.
[2] JO L, 2025/1199, 12.6.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/dec/2025/1199/oj.
[3] JO L, 2024/287, 15.1.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/287/oj.
[4] JO L, 2025/1198, 12.6.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2025/1198/oj.
[5] Dernière version consolidée disponible sur Règlement - UE - 2024/287 - FR - EUR-Lex (europa.eu)